



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**FORMULAIRE DE SAISINE DE LA COMMISSION  
DEPARTEMENTALE DE CONCILIATION  
L'HÉRAULT**

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR**

Vous êtes :  Bailleur  Mandataire  Locataire  Association de locataires

Garant

Civilité :  M.  Mme.

Nom et Prénom ou Raison sociale :

Adresse actuelle :

Ville : Code postal :

Téléphone : Adresse électronique :

Nom et adresse du mandataire :

Date de la saisine de la commission départementale de conciliation :

**IDENTIFICATION DE LA PARTIE ADVERSE**

Vous êtes :  Bailleur  Mandataire  Locataire

Civilité :  M.  Mme.

Nom et Prénom ou Raison sociale :

Adresse actuelle :

Ville : Code postal :

Téléphone : Adresse électronique :

Nom et adresse du mandataire :

**LOCAUX CONCERNÉS PAR LE DIFFÉREND**

Location meublée  Location non meublée

Appartement  Maison

Nombre de pièces :

Surface habitable du logement en mètre carré :

Année de construction des locaux :

Adresse des locaux :

Bail ayant pris effet le : et fin le : (  Ou toujours en cours)

Durée du bail : \_\_\_\_\_

Loyer hors charges : \_\_\_\_\_ € Charges : \_\_\_\_\_ € Dépôt de garantie : \_\_\_\_\_ €

Montant du complément de loyer éventuel : \_\_\_\_\_

**MOTIF(S) DE LA DEMANDE** (cochez un ou plusieurs motifs) :

Pour le parc privé :

Encadrement des loyers (arrêté préfectoral du 23 mai 2022 fixant les loyers de référence. Article 140 de la loi ELAN du 23/11/2018)

Révision annuelle du loyer

Réévaluation du loyer lors du renouvellement du contrat de bail ou à la relocation (article 18 loi du 06/07/1989)

Fixation du nouveau loyer dans le cadre d'un bail « de sortie de la loi de 1948 » (article 31 de la loi du 23/12/1986)

Pour le parc privé et social :

État des lieux (entrée, sortie)

Dépôt de garantie

Charges locatives

Réparations locatives

Non-décence du logement

Congé

Difficultés de nature collective

Montant du litige estimé : \_\_\_\_\_

**Avez-vous déjà entamé une procédure judiciaire pour résoudre le différend ?**

Non  Oui auprès du service suivant : \_\_\_\_\_

**Joindre à votre envoi (se référer à la liste des pièces) :**

Obligatoirement :

- Description du litige

- Contrat de bail

- Lettre de mise en demeure (lettre recommandée transmise au bailleur/locataire)

En fonction du litige concerné (cf liste des pièces justificatives) :

- État des lieux d'entrée / sortie

- Lettre de préavis

- Autre document relatif au litige : (préciser)

(exemple : devis, facture, document de régularisation de charges, échange courrier avec la partie adverse...)

**Si un document est manquant, merci de bien vouloir l'expliquer dans l'argumentaire.**

**Formulaire et dossier complet à transmettre :**

• **Par voie postale : par lettre recommandée avec accusé de réception**

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) de l'Hérault  
Commission départementale de conciliation (CDC)  
615 boulevard d'Antigone CS 19002 34064 MONTPELLIER

**Merci de ne pas agraffer vos documents.**

• **Par voie électronique :**

[ddets-commission-conciliation@herault.gouv.fr](mailto:ddets-commission-conciliation@herault.gouv.fr)

Permanence téléphonique le lundi matin de 9h00 à 11h30 : 04 67 41 72 00

**Uniquement en format PDF et format A4.**

**Pas de lien, pas de documents pris en photo, pas de capture d'écran, ni de documents réduits.**